

Plan de mobilité durable : le tour de la question

Le Plan de mobilité durable de notre administration, lancé en mars dernier, nous offre l'opportunité de repenser notre façon de nous déplacer au quotidien et de nous positionner dans notre manière d'aborder nos déplacements professionnels en proposant des mesures incitatives.

Cendrine Senaud, coordinatrice WEB DRH
26.04.2024

Le Plan de mobilité durable de notre administration, lancé en mars dernier, nous offre l'opportunité de repenser notre façon de nous déplacer au quotidien et de nous positionner dans notre manière d'aborder les déplacements professionnels. Conçu pour encourager une approche des trajets domicile-travail plus respectueuse tant pour notre environnement que pour notre santé, le plan de mobilité durable propose diverses mesures incitatives. Parmi elles, un budget vélo et une contribution pour celles et ceux qui choisissent de se rendre au travail à pied sont des nouveautés, qui viennent s'ajouter à une offre d'abonnements pour les transports publics à tarif préférentiel élargie à la région.

L'enthousiasme autour de ces mesures est palpable puisque plus de 180 budgets vélo ont déjà été sollicités ainsi qu'une trentaine de contributions à la marche. Ces demandes s'ajoutent aux 1'500 abonnements aux transports publics actuels. Ainsi, plus du tiers d'entre nous bénéficie désormais d'une mesure d'encouragement pour venir au travail d'une façon plus saine et durable.

Au-delà de ces chiffres encourageants, quel est l'impact réel de nos déplacements quotidiens sur l'environnement et notre qualité de vie? Le tour de la question avec un spécialiste de la mobilité urbaine, Monsieur Julien Lovey.

■ *Avec l'introduction du budget vélo et de la contribution à la marche, ainsi qu'une offre élargie d'abonnements TPG à tarif réduit, la Ville souhaite donner envie à celles et ceux qui ne se sont pas encore lancés de tester d'autres modes de déplacement. Selon vous, ces mesures peuvent-elles réellement changer notre routine, non seulement pour aller au travail mais aussi dans nos déplacements professionnels?*



Julien Lovey « Les personnes qui intègrent l'exercice dans leur routine matinale font preuve d'une plus grande motivation au travail et sont souvent plus énergiques, alertes et productives. »

On est en droit de l'espérer, oui. Ces mesures incitatives, couplées comme elles le sont à une offre en stationnement voiture très restreinte, auront forcément un impact sur les habitudes de mobilité du personnel de l'administration. Elles constituent des « coups de pouce » bienvenus qui peuvent contribuer à déclencher le changement de pratiques modales. Les bilans qui sont effectués après la mise en place de plans de mobilité le

prouvent bien d'ailleurs : un report de la voiture vers les modes de transport dits « alternatifs » d'au moins 15 à 20% est systématiquement constaté.

Et lorsque de tels reports se font, ils ne se limitent généralement pas aux seuls déplacements pendulaires: les déplacements professionnels en cours de journée et même les déplacements privés sont impactés positivement, par effet de ricochet.



■ *Se rendre au travail à pied ou à vélo sur de courtes distances au quotidien a-t-il concrètement un impact sur notre santé ? Avez-vous observé d'autres avantages, peut-être moins attendus ?*

Absolument, l'activité physique régulière, même sous la forme de simples déplacements domicile-travail fait à pied ou à vélo, peut avoir un impact significatif sur notre santé et notre bien-être. Les études montrent ainsi clairement des effets positifs tangibles sur la santé, qu'elle soit physique – avec en premier lieu la réduction du risque de maladies cardiovasculaires, comme mentale. Les personnes qui intègrent l'exercice dans leur routine matinale font preuve d'une plus grande motivation au travail et sont souvent plus énergiques, alertes et productives.

Et se déplacer autrement que seul en voiture permet bien sûr aussi d'économiser de l'argent en réduisant les frais de transport, de stationnement et même donc les dépenses liées à la santé à long terme, grâce aux avantages précités.

En somme, se rendre au travail à pied ou à vélo sur de courtes distances peut non seulement améliorer notre santé physique et mentale, mais aussi apporter des avantages économiques souvent sous-estimés.

■ *Changer nos habitudes n'est pas toujours facile. Quelles solutions pratiques et encouragements pourriez-vous nous proposer ?*

Changer des habitudes est toujours un défi et les habitudes de mobilité ne font pas exception, car elles constituent vite des « routines », comme vous l'évoquiez au début de notre entretien. Mais Genève a la chance de bénéficier d'un environnement propice aux modes actifs et aux transports publics, facilitant ainsi la transition vers des pratiques de déplacement plus durables.

La topographie de la ville ainsi que sa compacité sont très favorables et les investissements conséquents réalisés dans le développement du réseau de transports publics et dans l'équipement des principaux axes en infrastructures cyclables ont, et auront encore à l'avenir, des effets bénéfiques sur nos pratiques modales.

Pour les personnes venant d'un peu plus loin, les vélos à assistance électriques permettent aujourd'hui d'augmenter considérablement le « bassin de chalandise » de la petite reine, tandis que l'offre généreuse en parkings d'échange facilite l'intermodalité voiture – transports publics ou voiture – vélo. Bref, les conditions-cadres sont là et il ne reste donc plus qu'à oser franchir le pas : à ce titre les campagnes de sensibilisation ont leur rôle à jouer et peuvent aussi contribuer à changer les attitudes et les comportements.

« Il s'agira probablement d'abandonner progressivement l'approche "en silo" pour tendre vers la mise en place d'un véritable budget mobilité » au sens large, permettant à chacun de "faire son marché" comme il l'entend au sein des différentes offres de mobilité disponibles. »

■ *L'objectif de la Ville est ambitieux: zéro émission directe de CO₂ associée aux déplacements du personnel d'ici 2030. Quelles transformations positives attendez-vous de cette démarche en termes d'impact environnemental ?*

En optant pour des modes de déplacement actifs comme la marche ou le vélo, l'on se fait non seulement du bien à soi et à son porte-monnaie, comme je l'ai dit auparavant, mais également aux autres, puisque l'on contribue évidemment à réduire la pollution de l'air en diminuant l'utilisation des véhicules motorisés. Cela bénéficie ainsi directement à la santé publique et à l'environnement.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'accent a été mis sur les modes actifs dans le plan de mobilité durable de la Ville, avec le budget vélo et la prime à la marche à pied. Il s'agira en effet d'augmenter massivement la part modale de ces modes de transport, au détriment aussi des

transports publics, si l'on entend atteindre l'objectif très ambitieux que vous mentionnez.

■ *La mobilité urbaine est en constante évolution. Quelles innovations ou améliorations imaginez-vous pour le futur de notre plan de mobilité?*

Les pratiques de mobilité étant de moins en moins monomodale aujourd'hui, des améliorations sont attendues pour faciliter et « fluidifier » l'intermodalité. Cela passe par le MaaS, ou Mobility as a Service (Mobilité en tant que Service), à savoir le déploiement de systèmes de tarification intégrée qui permettent aux usagers de payer un seul titre de transport pour différents modes de déplacement, favorisant ainsi la souplesse et la commodité dans l'utilisation des transports en commun, du vélo et d'autres modes. C'est dans cette optique que sont d'ailleurs pensés les projets-pilotes de MixMyRide et des « mini hubs de mobilité », regroupant arrêt de bus, station de vélo en libre-service et de voitures en auto-partage, que les

tpg, Mobility et Donkey Republik souhaitent pouvoir déployer sur l'ensemble du territoire à l'avenir.

Pour le plan de mobilité de l'administration communale, il s'agira probablement d'abandonner progressivement l'approche « en silos » pour tendre vers la mise en place d'un véritable « budget mobilité » au sens large, permettant à chacun de « faire son marché » comme il l'entend au sein des différentes offres de mobilité disponibles (par exemple j'utilise le budget à la fois pour financer mes frais d'entretien de mon vélo mais également l'achat de quelques abonnements tpg mensuels voir hebdomadaires en hiver).

■ *Monsieur Lovey, je tiens à vous remercier sincèrement pour cet échange enrichissant et pour les éclairages que vous avez apportés sur notre démarche.*

Géographe de formation et spécialiste des sciences de l'environnement, **Julien Lovey** est depuis près de 15 ans le référent du produit « plans de mobilité » de l'entreprise **Citec Ingénieurs Conseils SA**.

Son expérience professionnelle en matière gestion de la mobilité, avec notamment plus de 50 entreprises ou administrations publiques accompagnées, font de lui un expert reconnu en la matière. A ce titre, il est régulièrement sollicité pour l'animation d'ateliers, de formation et conférences sur la thématique de la gestion de la mobilité. Il est également l'un des membres fondateurs de l'association professionnelle MMS (Mobility Management Suisse), dont il siège toujours au sein du comité.

Toutes les informations nécessaires pour demander votre budget vélo, votre contribution à la marche ou votre abonnement de transport publics, ainsi que des détails supplémentaires sur le plan de mobilité durable sont publiées sur [Intranet](#).

Pour celles et ceux qui préfèrent une consultation "hors ligne", des versions imprimées du plan de mobilité peuvent être obtenues auprès de la DRH (mobilité-durable.drh@ville-ge.ch).